

COMMISSION FEDERALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI

PROCES-VERBAL N°3

Vendredi 23 février 2024

SAISON 2023/2024

Présents :

Président de la réunion CFEE : SAGOT Eric

Membres de la CFEE : BRUYERE Rachel, LEVI DI LEON Michel, MARTIN Jean, Jean-Marc DUVETTE

DTN avec voix consultative : SAUERBREY Nicolas

Cadre Technique : SAUERBREY Nicolas,

Excusés

Membres de CFEE : AMAR Zélie

Ce 23 février 2024 de 12h00 à 13h00, la Commission Fédérale des Educateurs et de l'Emploi s'est réunie sur convocation exceptionnelle par visioconférence.

Suite à la déclaration par mail en date du 18 février 2024 du club de VC MICHELET HALLUIN d'un changement d'entraîneur pour la validation du collectif pour la seconde partie du championnat ELITE Masculin, la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi a étudié la situation et rendu la décision suivante :

- M. Johannes Paulus PAULIDES dispose d'un diplôme Belge « TRAINER B VOLLEY BALL » délivré par la VLAAMSE TRAINERSCHOOL. Ce diplôme n'est pas reconnu par la FFVolley. Donc cet entraîneur n'est pas conforme pour officier en Elite.
- Conformément à l'article 7.3.2 du règlement REGLEMENT GENERAL SUR L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES COLLECTIFS ENGAGES EN CHAMPIONNATS DE FRANCE N3 - N2 – Elite(s) - LNV (suspension disciplinaire d'un entraîneur) le GSA est en demeure de nommer un entraîneur répondant aux exigences réglementaires pour le niveau Elite (conformément à l'article 4 du règlement) . Tout défaut entraîne l'application des amendes prévues, pour chaque match.

Eric SAGOT

Président de la CFEE